

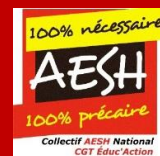


AESH

FORMATION SYNDICALE DANS L'AIN

LE 19 NOVEMBRE 2021

Respect de nos droits/ conditions de travail / lutter pour la reconnaissance de notre métier



La CGT éduc'action de l'Ain organise une formation AESH et scolarisation des élèves en situation de handicap du 19 novembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 :

Maison des syndicats ,3 impasse Alfred Chanut, 01 000 Bourg-en- Bresse

Ce stage est à destination des AESH et des APSH du premier et du second degré. Ce sera pour nous l'occasion d'aborder les conditions de rentrée et toutes les questions afférentes au suivi des élèves en situation de handicap. La mise en place de la nouvelle grille indiciaire pour les AESH, les conditions de gestion du personnel dans les PIAL, continuent de créer de la précarité et de la souffrance au travail. La CGTéduc'action de l'Ain vous propose de de vous rencontrer, d'échanger et de vous fédérer pour avancer tous ensemble vers la reconnaissance d'un réel statut pour les AESH.

Ordre du jour :

- 9h00 : Tour de table / Actualité AESH (textes, cadre, grille indiciaire) / les PIAL/ pause / nos conditions de travail / temps d'échange
- 12h00 : Pause repas
- 13h30 à 15h30 : Ateliers de partage d'expérience / pause
- 15h30 à 16h30 Présentation des actions CGT/ La lutte CGTéduc'action pour les AESH et les élèves en situation de handicap / **se fédérer, agir**

. Afin de participer à ce stage, il sera nécessaire de déposer votre demande de formation syndicale (voir modèle de lettre type en page 2) au plus tard un mois avant le stage, soit avant le 18 octobre 2021 à minuit au service gestion de votre employeur (DSDEN ou lycée mutualisateur selon votre employeur). Nous vous remettrons à l'issue de la formation une attestation de présence que vos devrez envoyer à votre employeur. **RAPPEL : Tous les collègues ont droit à 12 jours de formations syndicales par an sur le temps de travail et rémunérés.** Syndiqué-e ou non, vous pouvez participer à nos stages de formation syndicale.

X Afin de respecter le protocole sanitaire, merci de vous munir de masques pour la réunion. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dans la salle. X Pour le midi, chacun est invité à ramener son repas et pourra manger sur place.

. Pour vous inscrire : nous informer par mail à l'adresse : cgteduc.AESH01@laposte.net

Vous pouvez également nous contacter au 06 27 44 04 41



Formation syndicale AESH du vendredi 19 novembre 2021

Modèle de lettre :

à rédiger et envoyer au service gestion de votre employeur (DIPERavs01 si employeur DSDEN, ou service gestion du lycée mutualisateur au plus tard le 18 octobre à minuit)

Nom et Prénom

Nom du PIAL de secteur, nom et adresse établissement d'affectation (établissement principal d'affectation)

à l'attention de Monsieur l'Inspecteur Académique Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Objet: stage de formation syndicale

Références: article 34 alinéa 7 de la Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 article 1 du décret n°84-474 du 15 juin 1984 arrêté du 29 décembre 1999

Monsieur l'Inspecteur Académique, Conformément aux dispositions de la Loi n°84-16 et de l'article 1 du décret d'application n°84474, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale AESH et scolarisation des élèves en situation de handicap, organisé par la CGT Formation syndicale, organisme agréé à dispenser cette formation, le vendredi 19 novembre 2021 de 9h00 à 16h30 à la maison des syndicats de Bourg-en-Bresse , 3 impasse Alfred Chanut.

Veuillez croire à mon profond attachement au service public de l'Éducation Nationale et au respect des droits des personnels.

Lieu date

signature

Remplacer les termes en surbrillance par les informations à indiquer